



Scanner ici!
Pour de plus amples renseignements ou outils et pour formuler des commentaires sur l'efficacité de cette ressource.

linktr.ee/opioideducation_prescriber

PERLES CLINIQUES POUR LES PRESCRIPTEURS

Usage sûr et efficace des opioïdes pour la douleur post-chirurgicale

■ Avant de prescrire des opioïdes

- Bien se renseigner sur la douleur du patient, notamment le site de sa douleur, sa durée, sa gravité et les effets de la douleur sur ses fonctions.
- Faire subir un examen physique au patient.
- Peser les bienfaits et les risques potentiels liés à l'utilisation d'opioïdes pour soulager la douleur.
- Faire un dépistage pour détecter l'utilisation antérieure d'opioïdes et/ou de drogues à usage récréatif susceptibles d'accroître le risque de trouble lié à l'utilisation d'opioïdes.
- Créer un plan multimodal composé de ce qui suit :



des stratégies d'ordre physique
(ex. : chaleur, glace, positionnement)



des stratégies d'ordre psychosocial
(ex. : distraction, respiration par le ventre, pleine conscience)



des stratégies pharmacologiques non opioïdes
(ex. : acétaminophène et/ou AINS)

Chez les enfants, les opioïdes devraient seulement être utilisés pour traiter la douleur modérée à grave lorsque les autres stratégies sont inadéquates pour bien gérer la douleur.

■ Au moment de la prescription d'opioïdes

- Utiliser des échelles de la douleur adaptées à l'âge du patient pour évaluer et surveiller le niveau de douleur du patient.
- Utiliser la plus petite dose efficace de l'opioïde le plus adéquat pendant la plus brève période possible pour gérer la douleur de l'enfant.
- Élaborer un plan de traitement clair et personnalisé, indiquant le type d'opioïde, son dosage, sa fréquence, sa durée, ses effets secondaires et les rendez-vous de suivi, s'il y a lieu.
- Maintenir et documenter des dossiers exhaustifs sur l'évaluation du patient, son plan de traitement et les interactions avec le patient et ses proches aidants.
- Prendre conscience et tenir compte des préjugés conscients et inconscients susceptibles d'être liés à la prescription de médicaments opioïdes (voir la p. 4 de la ressource Les opioïdes et la douleur chez les jeunes : trousse d'outils pour le personnel de la santé).
- Prendre connaissance de la section 5.1.6. de la norme Gestion de la douleur pédiatrique avant de prescrire des opioïdes à titre de co-thérapie et s'y conformer.

Éducation des patients et des proches aidants

Bien renseigner les patients et les proches aidants sur ce qui suit :

- douleur post-chirurgicale — savoir à quoi s'attendre, savoir pourquoi il est important de traiter la douleur et savoir comment évaluer la douleur;
- interventions d'ordre physique et psychosocial — stratégies non pharmacologiques pour atténuer la douleur;
- pharmacothérapie non opioïde et opioïde — adoption de l'approche étape par étape (« step-wise »), y compris pour ce qui est du dosage et de la cessation des médicaments;
- sûreté des opioïdes — usage (y compris en ce qui a trait à la diminution graduelle et à la cessation des médicaments), rangement et élimination sûrs des opioïdes.

Les patients et les proches aidants bien renseignés sont plus susceptibles de :

- remarquer les signes de réactions indésirables, permettant ainsi une attention médicale plus rapide;
- réduire les risques de surdose accidentelle et d'autres complications;
- suivre les progrès de leur enfant, faciliter une meilleure gestion de la douleur et un meilleur bien-être;
- se sentir capables de prendre des décisions éclairées en matière de prise en charge de la douleur.

Renseignements sur la gestion de la douleur et les opioïdes fondés sur des données probantes

À FAIRE

- ✓ Respecter la vie privée du patient et des proches aidants. Choisir un lieu privé et tranquille, propice à des conversations sans distractions. Faire en sorte que les questions posées au sujet des médicaments se fassent en toute confiance.
- ✓ Donner ses coordonnées à des fins de communication pour les questions de suivi et le soutien.
- ✓ Bien renseigner. Renseigner les patients et/ou les proches aidants qui vont administrer les médicaments à domicile à plusieurs moments du parcours de soins de santé. Confirmer que les opioïdes sont des médicaments sûrs et efficaces faisant partie du plan de gestion de la douleur du patient.
- ✓ Communiquer clairement. Employer un langage simple et éviter le jargon médical ou les termes complexes. Décomposer les notions complexes en segments plus petits et gérables. Personnaliser l'information en fonction des besoins particuliers du patient. Répéter les renseignements importants afin qu'ils soient très bien compris.
- ✓ S'assurer que le patient et ses proches aidants ont bien compris l'information et les recommandations données. Leur poser des questions ouvertes pour vérifier s'ils ont bien compris. Leur demander de résumer l'information dans leurs propres mots. Utiliser des aides visuelles (ex. : schémas, tableaux, images) au besoin.

À NE PAS FAIRE

- ✗ Ne pas présumer qu'un autre membre de l'équipe de soins de santé va donner toutes les instructions relatives au congé du patient. Cette responsabilité incombe à chaque membre de l'équipe!
- ✗ Ne pas attendre jusqu'au moment du congé de l'hôpital pour donner les instructions sur l'administration des médicaments. Ne pas bousculer les patients et les proches aidants – leur donner le temps de poser des questions.

Avertissement – Cette ressource est publiée à titre d'information seulement. Elle ne remplace pas les conseils médicaux d'un professionnel de la santé. Pour adapter cette ressource à un établissement de santé, écrire à contact@kidsinpain.ca afin d'en obtenir la permission.

Cette fiche d'information est conçue pour accompagner le document « Effective and Safe Use of Opioids for Post-Surgical Pain - Information for Caregivers ». Les renseignements faisant partie de ces documents cadrent avec la section 5 de la norme Gestion de la douleur pédiatrique de l'Organisation de normes en santé (CAN/HSO 13200:2023).

Le présent document a été produit grâce à la contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.